

DECLARATION LIMINAIRE CTL DU 15 NOVEMBRE 2018

Monsieur le Président,

Le dernier Comité interministériel de la transformation publique est venu mettre fin à un insoutenable suspens autour des préconisations du programme Action Publique 2022 et de son désormais fameux Comité CAP 2022, qui fonde en très grande partie les orientations annoncées par le premier ministre le 29 octobre. La prétendue revue des missions apparaît ici comme un alibi plutôt qu'une véritable réflexion qui partirait des besoins à satisfaire. De là, nos craintes légitimes sur l'avenir des Ministères Économiques et Financiers sont confirmées. Le projet de budget 2019 nous fait entrer dans une ère dévastatrice qui n'épargnera aucune administration, aucune structure, aucun agent.

Le gouvernement semble prêt à mettre la main à la poche pour accompagner les personnels, certes, mais... vers la sortie. Solidaires ne se résignera pas simplement à participer à l'amélioration des dispositifs existants en matière de mobilité.

Le projet de loi de finances marque un nouveau recul des moyens humains et budgétaires, parti pris étonnant quand on sait à quel point les missions de contrôle et de régulation économique et financière répondent à des besoins et attentes de l'ensemble de la collectivité nationale.

Avec ce PLF, ce sont 2130 nouvelles suppressions d'emplois à la DGFIP pour 2019, 40 000 emplois évaporés depuis 2002 ! Nous attendons désormais avec appréhension la prochaine lame du rasoir, le « CTR suppressions d'emplois » prévue pour le 10 décembre. Les difficultés rencontrées pour faire face aux missions et à leur exercice génèrent une véritable souffrance au travail, des conflits éthiques et une perte de sens importante, source de risques psychosociaux avérés. Les témoignages des personnels au travers des différents baromètres sociaux sont là pour en témoigner.

Les agents qui se plaignent d'un changement trop rapide, voire perpétuel seront servis ! Dans la foulée du discours de Gérard Darmanin, le directeur général a indiqué à la presse qu'il allait continuer de restructurer le réseau de la DGFIP encore plus vite et encore plus lourdement, de manière à resserrer significativement le nombre de nos implantations. Que va-t-il se passer en matière de maillage administratif ? L'avenir de nos missions est en grand danger. La création d'agences comptables conduirait à un transfert des agents de la DGFIP à la fonction publique territoriale pour suivre leur mission, avec une conséquence non négligeable sur leur statut et à terme leur rémunération..

Si la mission de recouvrement était effectivement en tout ou partie confiée à un opérateur unique, qui peut croire que la DGFIP serait maître d'œuvre ? Comment doit-on qualifier l'entremise des employeurs dans le cadre du prélèvement à la source, sinon de privatisation ? Comment nommer autrement que privatisation rampante les dispositifs d'accès des notaires au fichier immobilier et le contrôle allégé en

Solidaires Finances Publiques 59
Cité Administrative - 9^e étage – 175 Rue Gustave Delory – 59000 LILLE
Tél : 03 20 95 63 90



solidairesfinancespubliques.dr59@dgfip.finances.gouv.fr
solidairesfinancespubliques59@gmail.com
[Solidairesfinancespubliques59@facebook.com](https://www.facebook.com/Solidairesfinancespubliques59)

partenariat des actes présentés à la publication ? Le ministre s'est permis de remettre en cause les structures d'accueil des contribuables en soulignant que ceux-ci n'avaient pas toujours des réponses à la hauteur de leurs attentes. Les auront-ils demain quand ces contribuables seront contraints, faute de pouvoir rencontrer physiquement un agent, d'utiliser uniquement le canal internet ? La boîte à outil de l'accueil déployée dans le Nord illustre parfaitement la volonté de chasser le contribuable de l'accueil. Le traitement préconisé en premier lieu de la demande des usagers selon le motif de la demande est symptomatique :

- Renseignements généraux ? → proposer l'ordinateur en libre accès !
- Changement d'adresse ou de situation de famille ? → Proposer un ordinateur en libre accès !
- Demande d'imprimé 2042 ? → proposer un ordinateur en libre accès !
- copie d'avis ? → proposer un ordinateur en libre accès !
- Formulaire d'adhésion à la mensualisation ? → proposer un ordinateur en libre accès !
- Bordereau de situation ? → proposer un ordinateur en libre accès !
- Calcul IR ? → proposer un ordinateur en libre accès !
- etc... etc...

Les contribuables et redevables seront-ils mieux reçus demain dans une maison de service public dans laquelle les interlocuteurs présents ne seront pas à même de maîtriser toute la fiscalité et où les vrais professionnels de la DGFIP seront rares ?

Ces politiques fiscales qui évoluent à la petite semaine et la gestion de l'utilisateur entament de manière inédite un des piliers de notre république sociale et laïque et de notre démocratie : le consentement à l'impôt.

A cela viennent s'ajouter toutes les attaques portées contre les fonctionnaires que recèle le programme action publique 2022 au travers des 4 chantiers : le dialogue social, la contractualisation, la rémunération et l'accompagnement des personnels.

Pour Solidaires Finances Publiques, nous sommes véritablement face à un projet de profonde restructuration de la DGFIP qui passera par son auto destruction et au-delà, celle du modèle social républicain.

Les décideurs publics que vous servez ont décidé d'abîmer un bel idéal, de déconstruire les mailles de la solidarité et de la cohésion sociale au profit de l'individualisme forcené et surtout des plus puissants parmi la population et les entreprises.

Pour parachever son entreprise de démolition, le gouvernement a aussi décidé de s'en prendre à la démocratie sociale c'est à dire aux organisations représentatives du personnel et aux syndicats.

La guerre est déclarée, les agents de la DGFIP n'ont plus d'autre choix que de lutter tous ensemble pour gagner.

S'agissant de l'ordre du jour de ce CTL :

Point n° 2 : l'ASR 2019

La stratégie de regroupement des services nourrit des inquiétudes fortes quant à la pérennité de nombreux

Solidaires Finances Publiques 59
Cité Administrative - 9^e étage – 175 Rue Gustave Delory – 59000 LILLE
Tél : 03 20 95 63 90



solidairesfinancespubliques.dr59@dgfip.finances.gouv.fr
solidairesfinancespubliques59@gmail.com
[Solidairesfinancespubliques59@facebook.com](https://www.facebook.com/Solidairesfinancespubliques59)

sites à plus ou moins long terme. De plus, les perspectives de reclassements au sein des services de la DGFIP, se restreignent, alors même que les suppressions de poste de travail continuent, et que les règles de mutation et les garanties de gestion sont sacrifiées au profit de l'intérêt de l'administration, ce qui renforce ces incertitudes, et empêchent les agents de se projeter dans des perspectives lisibles.

Une fois de plus, Solidaires Finances Publiques regrette de voir les sacrifices personnels consentis par les agents chaque jour.

Concernant les agents qui suivent leur mission, aucun détail n'est donné sur leur temps de trajet.

D'autre part, certains documents permettant d'anticiper la situation des futurs services nous sont nécessaires pour appréhender les conséquences de ses restructurations sur les conditions de travail des agents :

- les départs en retraites
- les détachements
- les disponibilités
- la liste des agents détachés en ALD sur les services concernés par les réorganisations, par grade et par services.

Point n° 3 : la réorganisation de la division RH :

Les élus de Solidaires Finances Publiques demandent qu'un email soit adressé aux agents précisant qui contacter et comment procéder pour les questions RH, selon la répartition dans les nouveaux pôles.

Les agents ont besoin de savoir à qui s'adresser et dans quel délai leur demande sera traitée.

Nous demandons qu'un point d'étape soit fait au prochain CTL sur la mise en place du CSRH et la réorganisation de la division RH.

Sur la réorganisation qui nous est présentée, tous les postes sont-ils pourvus ? Si ce n'est pas le cas, quels critères de sélection objectifs allez-vous utiliser pour les pourvoir ?

Point n° 4 : les ponts naturels 2019 :

Comme chaque année, les agents sont obligés de prendre sur leurs congés pour faire face aux fermetures imposées par les directions locales.

Point n° 5 : la démarche de sensibilisation des agents en matière de prévention et de protection face à la menace terroriste :

Concernant la demande de sensibilisation des agents en matière de prévention et de protection face à la menace terroriste, Solidaires Finances Publiques regrette la mise en place très tardive de ce dispositif, compte tenu des événements passés et du contexte général actuel, à savoir le niveau élevé de la posture VIGIPIRATE.

En outre, les élus de Solidaires Finances Publiques seront attentifs à la fois au support et à la bonne diffusion de ce guide à destination des agents.

Nous tenons à vous alerter sur la récente alerte attentat sur l'hôpital de Dunkerque. Les collègues de la trésorerie de Dunkerque CH n'ont même pas été alertés.

Point n° 6 : la prise en charge des locaux professionnels de catégorie P sous MAJIC :

Même si ce transfert de mission facilitera le quotidien des contribuables, Solidaires Finances Publiques vous demande d'être particulièrement vigilants sur la prise en charge des contentieux.

Cette mission va alourdir la charge de travail des collègues des CDIF concernés. Nous attirons votre attention sur les cas de remise en cause du planchonnement. En effet, dans ces cas spécifiques, il faut consulter les procès verbaux H dans les SIP. Pour ces cas particuliers, nous demandons que cela reste de

Solidaires Finances Publiques 59
Cité Administrative - 9^e étage – 175 Rue Gustave Delory – 59000 LILLE
Tél : 03 20 95 63 90



solidairesfinancespubliques.drifip59@dgifp.finances.gouv.fr
solidairesfinancespubliques59@gmail.com
[Solidairesfinancespubliques59@facebook.com](https://www.facebook.com/Solidairesfinancespubliques59)

la compétence des SIP jusqu'au 31 décembre 2018, puisque ce ne sera plus contestable à compter du 1^{er} janvier 2019.

Point n° 7 : les demandes formulées lors des précédents comités techniques :

Pour les recours aux moyens de paiement non dématérialisés pour les montants supérieurs à 1000 €, une pénalité de 0,2 % du montant est appliquée, avec un montant minimum de 15 €, l'an dernier celle-ci pouvait être annulée sous conditions. Cette année, a priori, ce n'est plus possible de l'annuler. En 2019, le seuil sera descendu à 300 €. Comment refuser les paiements des contribuables qui paient dans les délais, en appliquant les pénalités ? Certaines situations ne permettent pas aux contribuables l'accès à Internet et le paiement dématérialisé.

Pour le point sur l'abandon des missions de contrôle patrimonial, Solidaires Finances Publiques tient à apporter une précision. Le requêtage, sur BNDP ou FI3S, est aujourd'hui impossible du fait de la non alimentation des bases. Si il n'y a pas d'abandon à proprement parler, comment faire du contrôle lorsque les requêtes ne renvoient aucun dossier ?

En questions diverses, Solidaires Finances Publiques souhaite aborder les points suivants :

- A la trésorerie de Cassel, les collègues n'ont pas de lavabo, ni de coin cuisine. Ils demandent l'aménagement d'un coin repas correct.

- Au Centre des Finances Publiques de Lomme, en cas d'agression, les collègues de la borne d'accueil n'ont aucune issue possible. Des aménagements sont ils envisageables en matière de sécurité ?

Au niveau du Commissariat aux Ventes, il y a un souci d'étanchéité des fenêtres juste au-dessus des radiateurs.

Enfin les collègues de ce site demandent l'installation d'une fontaine à eau.

- Pour les postes qui n'ont pas de badgeuse, les agents doivent pointer sur Sirhius. Or l'application met plusieurs minutes à se connecter. Une régularisation des horaires est-elle prévue ?

- A la trésorerie d'Hautmont, une consigne a été donnée de fermer une demi-journée par semaine, sans information du CTL. Les élus de Solidaires Finances Publiques sont contre ce genre de pratique.

- A la Paierie Régionale, les collègues ne peuvent plus ouvrir les fenêtres à cause du bruit des mendiants installés en bas. En hiver, les locaux manquent de chauffage. De plus, les vitres n'ont pas été nettoyées depuis au moins 2 ans. Des mesures peuvent-elles être prises ?

- A la trésorerie de Dunkerque Municipale, la sécurité est jugée insuffisante par les agents, compte tenu du grand nombre de régies gérées (en espèces). Des aménagements sont-ils prévus ?

- Concernant les élections professionnelles, Solidaires Finances Publiques demandent qu'un message soit adressé aux chefs de services afin de sensibiliser les agents techniques sur ce sujet et mettre à leur disposition un ordinateur pour pouvoir voter.

Solidaires Finances Publiques 59
Cité Administrative - 9^e étage – 175 Rue Gustave Delory – 59000 LILLE
Tél : 03 20 95 63 90



solidairesfinancespubliques.drifp59@dgifp.finances.gouv.fr
solidairesfinancespubliques59@gmail.com
[Solidairesfinancespubliques59@facebook.com](https://www.facebook.com/Solidairesfinancespubliques59)